

FLASH PUBLICATION

Série de notes de synthèse (*Inform*) du REM 2020

L'impact de la pandémie de Covid-19 dans le domaine des migrations

■ Une série de notes de synthèse et de Webinars sur l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les migrations

Dans le cadre de leur collaboration pour étudier l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les migrations, le REM et l'OCDE ont prévu de publier **une série d'Informs (notes de synthèse) sur les mesures prises à l'échelle nationale et de l'UE en réponse à la pandémie de Covid-19 et à ses impacts sur la migration**, afin de remédier aux conséquences négatives de la pandémie. Les principaux résultats de ces notes de synthèse seront présentés lors de webinars thématiques.

Les notes de synthèse et les webinars sur l'impact de la pandémie de Covid-19 sont consacrés aux thèmes suivants :

- les réponses apportées par les États membres à la gestion des titres de séjour et du chômage des migrants durant la pandémie de Covid-19 ;
- l'impact sur les étudiants internationaux ;
- le maintien des principaux canaux de migration légale en période de pandémie ;
- l'impact sur les envois de fonds ;
- l'impact sur les procédures de retour.

Ce Flash publication vise à présenter **les deux premiers informs et webinars**, consacrés à la gestion des titres de séjour et du chômage des migrants, et aux étudiants internationaux.

■ Inform 1 et Webinar : les réponses apportées par les États membres à la gestion des titres de séjour et du chômage des migrants durant la pandémie de Covid-19

Le REM et l'OCDE ont organisé le 30 juillet 2020 le premier d'une série de cinq webinars sur l'impact de la pandémie de Covid-19. Ce [webinar](#) était consacré au lancement du premier [Inform \(note de synthèse\)](#) conjoint relatif aux **réponses apportées par les États membres à la gestion des titres de séjour et du chômage des migrants durant la pandémie de Covid-19**. Il visait notamment à fournir les informations les plus actuelles sur les réponses des États membres à la pandémie de Covid-19 en ce qui concerne la migration légale et le chômage.

Parmi les **mesures mises en place pour la migration légale**, figurent notamment l'extension des autorisations de séjour, les demandes en ligne de titres de séjour et la communication par email afin de pallier la fermeture des administrations en charge des demandes de titres de séjour et d'asile. D'autres mesures telles que **l'accès aux prestations de chômage** pour les ressortissants de pays tiers, sur la même base que les ressortissants nationaux et communautaires ou encore **l'accès au traitement contre le Covid-19** pour toutes les catégories de migrants ont également été présentées.

■ Inform 2 et Webinar : l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les étudiants internationaux dans les États membres de l'UE et de l'OCDE

Le REM et l'OCDE ont organisé le 17 septembre 2020 le second [webinar](#) consacré au lancement du second [Inform \(note de synthèse\)](#) conjoint OCDE - REM relatif à **l'impact de la Covid-19 sur les étudiants internationaux dans les États membres de l'UE et de l'OCDE**.

Après une présentation des recommandations de la Commission européenne notamment sur les restrictions de déplacements, les **principales mesures mises en place dans les différents États membres** ont été détaillées : les changements juridiques et les instructions données aux établissements d'enseignement supérieur, les retards dans les procédures de demandes de visas et de titres de séjour ainsi que les mesures de contrôle sanitaire, etc.

Quelques bonnes pratiques en Allemagne et les mesures mises en place dans les États non européens de l'OCDE ont également apporté un éclairage complémentaire.



■ Retrouvez l'ensemble des publications sur notre site internet

- **Série de notes de synthèse** sur l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les migrations ([en anglais](#)) (*prochainement disponibles en français*)

- **Comptes-rendus des webinars** sur l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les migrations ([en français](#))

Nous contacter

Email : emn@interieur.gouv.fr

Site du Point de contact français : <http://www.immigration.interieur.gouv.fr/Europe/REM3>

Site du REM : http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network/index_en.htm